



Amiens, le 8 mai 2016

Communiqué de presse

**Risque de pollution de l'eau sur les communes  
de Villers sur Authie, Fort-Mahon et Quend-Plage.  
Consignes à respecter**



En raison d'un problème survenu ce dimanche 8 mai sur le réseau de distribution d'eau potable de la commune de Villers-sur-Authie, qui alimente les réservoirs des communes de Fort-Mahon et de Quend-Plage, la qualité de l'eau est susceptible d'être altérée.

Dans l'attente des résultats des analyses, et par mesure de précaution, la préfecture de la Somme, l'ARS et les 3 communes concernées vous informent que **L'EAU doit être considérée comme NON CONSOMMABLE.**

**Des prélèvements et analyses d'eau sont en cours et les résultats vous seront très prochainement communiqués.**

**En conséquence :**

□ Pour la boisson, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées.

□ Pour les autres usages (toilette corporelle, linge, vaisselle, WC) l'eau du robinet pourra être utilisée.

**Par ailleurs, il convient de rappeler que le recours à des points d'eau tels que sources, fontaines et puits privés est vivement déconseillé ; ces eaux pouvant aussi être contaminées.**

**Il est recommandé aux personnes dont les traitements médicaux nécessitent une qualité d'eau supérieure de se rapprocher de la structure médicale dont elles dépendent (exemple : personnes sous dialyse à domicile).**

**Ces consignes doivent être strictement respectées jusqu'à ce qu'un nouvel avis vous informe d'un retour à la normale de la qualité de l'eau.**